

# Nouvelliste valaisan

RÉDACTION - ABONNEMENTS  
**ST-MAURICE**  
Téléphone 5.43.68  
Compte de chèques postaux Ilc 274

PRIX DES ABONNEMENTS :  
Un an 6 mois 3 mois  
SUISSE 16.- 9.- 5.-  
AVEC Bulletin officiel 21.- 11.- 6.-  
ÉTRANGER : Demander le tarif

LE SEUL QUOTIDIEN DE  
LA VALLÉE DU RHÔNE

SERVICE DE PUBLICITÉ  
**SION**  
PUBLICITAS S. A., Tél. 2.12.36  
et toutes les Agences  
de PUBLICITAS S. A.

PRIX DES ANNONCES  
Valais et de Bex à Villeneuve 9 cts le mm.  
Suisse . . . . . 11 . . .  
Étranger . . . . . 14 . . .  
Réclames : Canton . . . . . 20 . . .  
Suisse . . . . . 25 . . .  
Mortuaires . . . . . 16 . . .

## De la vie et du venin

Les Chambres fédérales ont repris lundi, le jour de la Saint-Joseph, le cours de leurs séances.

C'est ce que l'on appelle, dans le langage familial, la session de printemps.

Nous avons parcouru, par devoir professionnel mais non pas par distraction, les objets qui figurent à l'ordre du jour.

Il n'y a que des ersatz, c'est-à-dire des questions de quinzième ordre : des transferts de concessions, des corrections, des constructions de bâtiments, des subventions naturellement, et, non moins naturellement, des postulats, des interpellations et des motions à vous noyer sous des flots de salive.

Dans son éditorial du *Courier de Genève* de lundi, M. Gottret, qui, malgré son grand âge, continue de cultiver l'humour écrit sans sourcilier que « le parlement justifie ainsi son existence ».

C'est un joli mot, mais ce n'est qu'un mot de la fin

M. le conseiller national Gottret sera certainement le premier à penser qu'à notre époque un Parlement aurait d'autres problèmes à étudier que des brouilleries qui, la plupart du temps, sont réglées d'avance et auxquelles ni les Commissions ni les Chambres ne peuvent rien changer.

Nous rêvons, nous, une autre fécondité pour un Parlement suisse.

Seulement voilà : la plante continuera de s'étioler tant qu'elle sera alimentée par les milieux qui lui ont donné naissance.

Est-ce que les champignons disparaissent tant que la couche demeure ?

Pour en finir avec l'ivraie, il faut retourner le sol.

Les choses resteront en l'état, soyez-en certains, avec les mêmes instruments, avec les mêmes procédés, avec les mêmes absences d'objectifs, tant que l'on n'aura pas procédé à une révision totale de la Constitution fédérale.

Nous avons aux Chambres pas mal de groupes et de partis : le parti conservateur, qui est le plus stable et le plus nombreux, le parti radical-démocratique dont les actions sont en baisse, le parti socialiste qui ne sait pas encore s'il sera gouvernemental ou antigouvernemental, le parti paysan-bourgeois dont son grand homme, M. de Steiger, a pris du poids au Conseil fédéral, le parti libéral-conservateur qui a des talents mais peu de troupes derrière lui, le parti Duttwiler qui ne compte plus, et, nous le croyons du moins, un ou deux populistes camouflés qui ne tarderont pas à se multiplier.

Il manque à cette collection le seul parti qui s'impose réellement et devrait les absorber tous : le parti révisionniste.

Avec les pleins pouvoirs, il n'y a plus qu'à déchirer la Constitution de 1874, d'ailleurs plus que rapiécée, et à la remplacer par une sorte de contrat social qui consacrerait une politique de grand jour et de contrôle vraiment efficace des actes du Conseil fédéral.

Mais ce n'est là qu'un rêve du moment que M. Gottret, le patriarche des Chambres, estime que « le Parlement justifie son existence ».

Seulement, nous nous méfions extrêmement du sympathique député genevois. C'est un pince-sans-rire, et, avec ce diable d'homme, il est toujours malaisé de deviner exactement ce qu'il pense.

Est-ce que toutes les épées sont émoussées

au Conseil national, et devons-nous vraiment nous contenter d'attrape-nigauds à l'usage des âmes simples et des naïfs pour la session de mars ?

Nous caressons l'espoir que l'un ou l'autre député viendra galvaniser un parlementarisme qui, à notre grand regret, décline à vue d'œil.

S'il ne réussissait pas, il aurait du moins essayé et prouvé que l'on n'intervient jamais trop tard même dans un régime vieillissant, quand il s'agit de la restauration de la discipline, de l'ordre et de l'autorité.

Des questions de toute première importance comme l'assurance - vieillesse, comme le soutien de la famille, comme le postulat Robert auquel M. Antoine Favre a donné son adhésion, ne peuvent être renvoyées à des sessions espacées qui se transforment souvent en calendes grecques.

Là est la question et pas ailleurs.

Nous avons appris d'autre part avec un réel plaisir qu'un député dont le nom est au bout de notre plume, mais que nous n'avons pas le droit de livrer à la publicité sans son autorisation, se propose d'interpeller le Conseil fédéral sur la levée de l'arrêté interdisant les partis extrémistes, cet acte de condescendance n'ayant fait que redoubler de violence les campagnes dirigées contre les pouvoirs démocratiques établis.

Nul doute, connaissant l'interpellateur, que le débat se dégagera d'une politesse de façade et des formules émoussées comme celles-ci empruntées à l'Angleterre : « L'honorable préopinant, mon distingué contradicteur » ou encore « mon cher collègue » pour entrer dans le vif du sujet.

Il y a donc quelque chance pour que la session qui vient de commencer n'aille tout de même pas rejoindre dans le néant tant de sessions qui n'ont été que de la poussière,

mais qu'elle marquera son passage par de la vie et du venin.

Ch. Saint-Maurice

## L'élection complémentaire au Conseil d'Etat

Le Comité cantonal du parti conservateur valaisan réuni à Sion le 17 mars, après avoir examiné la situation créée par le ballottage survenu aux scrutins des 3 et 4 mars entre le candidat radical M. Marcel Gard et le candidat socialiste M. Charles Dellberg, a décidé de ne pas se départir de sa ligne de conduite antérieure et de laisser le siège au parti libéral-radical. En conséquence, il accepte la candidature de M. Marcel Gard présentée par le parti libéral-radical et la recommande au vote des électeurs conservateurs.

60 Italiens fusillés par les Allemands

Radio Rome annonce qu'à la suite d'un acte de sabotage commis à Modène, les Allemands ont décidé d'exécuter, à titre de représailles, 60 otages. Malgré l'intervention des autorités religieuses, l'exécution a eu lieu.

Un transport de troupes allemandes empêché par des actes de sabotage

L'Agence télégraphique norvégienne à Londres rapporte que des saboteurs norvégiens opérant dans le centre de leur pays ont empêché, mercredi, le transfert de troupes allemandes en Allemagne. Il s'agissait d'une opération bien préparée à laquelle ont participé plusieurs centaines de partisans. L'attaque a porté sur toutes les voies ferrées menant d'Oslo vers le sud. Les destructions ont été efficaces, puisqu'une seule ligne a été coupée en 40 endroits. Des ponts ont également sauté.

## L'écrasement

Cent mille Allemands enfermés entre le Rhin, la Moselle et la Sarre - Le général Patton marche sur Mayence - Les Russes à Kolberg - Berlin et Dantzig en flammes

Le vent de la défaite souffle sur le Reich avec une violence croissante, et si les chefs responsables qui, selon le témoignage du Pape, « ont été les promoteurs de la violence et se sont eux-mêmes plongés dans l'abîme », ne mettaient pas, dans un égoïsme insensé, leur sauvetage personnel au-dessus de celui du peuple, il est vraisemblable que des négociations de paix seraient officiellement engagées à cette heure. Mais voilà, ces Messieurs préfèrent tout entraîner avec eux dans leur chute. Ne dit-on pas, même, que la dernière « arme secrète » à laquelle pensaient Hitler et Mussolini lorsqu'ils déclaraient en termes mystérieux qu'ils ne reculeraient devant aucun moyen, fût-il le plus atroce, serait celle-ci : ou l'amnistie totale pour les maîtres actuels du Reich, et dans ce cas ils se portent garants que leurs otages auront la vie sauve, ou bien les Alliés refusent de revenir sur leur décision concernant les criminels de guerre, et alors on assistera, en Allemagne, au massacre général des « prisonniers » ayant occupé dans leurs pays des fonctions représentatives ?

Ce ne serait qu'une page de plus au livre des horreurs écrit dans le sang et le feu par ces sinistres régénérateurs du monde !

TOUT CRAQUE DANS LE TRIANGLE SARRE - MOSELLE - RHIN - DE COBLENCE A MAYENCE - LES FRANÇAIS PENETRENT EN ALLEMAGNE

La dislocation du Front allemand entre la Moselle, la Sarre et le Rhin est complète. Une armée germanique forte de 100,000 hommes paraît courir rapidement à sa perte dans ce triangle. Les correspondants disent que le cercle est sur le point de se refermer sur la plus grande « poche » qui se soit jamais formée sur le Front de l'Ouest, non quant au nombre des ennemis cernés, mais quant à l'étendue du territoire...

On signalait, hier, l'entrée des Alliés à Coblenze, Bingen et Boppard. Aujourd'hui, le général Patton a déplacé le centre de gravité de son offensive vers l'est, et la ville de Mayence se trouve directement menacée. La 4me division cuirassée américaine se trouvait lundi soir, à 15 km. à peine de Mayence, après avoir pris Sprendlingen.

Simultanément, la 1re armée américaine a fait des progrès marquants à l'ail'e sud. Les unités cuirassées parties de Birkenfeld, en direction du sud, avaient dépassé aux dernières nouvelles la petite ville de Saint-Wendel et attaquaient à revers les arrière-gardes allemandes qui font des efforts désespérés pour maintenir ouverte la route qui conduit à Kaiserslautern en passant par Hombourg.

Entre Sarrebruck et Deux-Ponts, les unités de la 7me armée attaquent de front les troupes allemandes. Au centre des combats se trouvent la localité et centre ferroviaire de Blieskastel, située à 8 km. à l'ouest de Deux-Ponts, ainsi que la localité voisine de Webenheim.

La chute, aujourd'hui, inévitable, de la Sarre, sera pour le Führer et l'opinion allemande un coup aussi cuisant que le passage du Rhin.

La 7me armée américaine, renforcée d'unités françaises, a poussé entre-temps au nord de Haguenau sur territoire allemand. En dernière heure, les villes frontalières de Wissembourg et de Lauterbourg se trouvaient entre les mains des Alliés. Au nord-est de Wissembourg, les avant-gardes auraient déjà poussé de plusieurs kilomètres en territoire ennemi et se seraient emparées en territoire ritore ennemi et se seraient emparées entre autres villages, de Rott et de Bobenthal, sur la route de Pirmasens.

La 1re armée américaine a réalisé lundi des gains de terrain allant jusqu'à 3 km. dans la tête de pont du Rhin. Elle a nettoyé de l'ennemi Windhagen et Hohn, sur l'autostrade Cologne-Francfort.

Le pont Ludendorff s'est effondré, mais cela ne tire plus à conséquence.

Notons que la propagande du Dr Goebbels a annoncé que les officiers responsables de la non-destruction du pont étaient des lâches et qu'ils avaient été passés par les armes.

La base de la tête de pont a maintenant une longueur de 28 km. Le maréchal Montgomery s'apprête à traverser le Rhin avec les troupes britan-

## Le Pape flétrit exploiters, racisme, force matérielle et pose les conditions d'une paix véritable

Dimanche, après une cérémonie solennelle en la basilique de Saint-Pierre, le Pape a pris la parole de la grande loggia de la basilique et s'est adressé à la foule massée sur la place. Le corps diplomatique avait pris place sur une tribune spéciale.

Pie XII condamne sévèrement ceux qui, profitant de la misère des peuples, s'adonnent à des spéculations honteuses pour réaliser des gains scandaleux. Il condamne les violences meurtrières entre les fils du même peuple : ce sang crie vengeance au Ciel, comme le criait le sang d'Abel tué par Caïn. Unissez-vous et aidez-vous les uns les autres, s'exclame le Pape, ainsi seulement les peuples pourront faire face aux immenses misères que la guerre leur a apportées. Seules la charité chrétienne et la fraternité humaine pourront créer la base nécessaire pour réaliser les immenses tâches de la reconstruction.

Mais, même à ceux qui restent sourds à la parole divine, retentit une autre parole sauvage, sanglante et horrible, la parole de la réalité actuelle qui leur crie que la guerre est le fruit du péché. Il faut s'élever contre la prétention satanique qui exalte la force matérielle et qui prétend abolir, dans les rapports internationaux, toute distinction entre le bien et le mal.

S'occupant de la situation mondiale actuelle, le Saint Père s'adresse à ceux qui ont été séduits par les promoteurs de la violence. Eux aussi perdent leurs illusions. Eux aussi se rendent compte de l'abîme dans lequel ils sont plongés. Le moment est arrivé de répudier les idoles du na-

tionalisme absolutiste, les erreurs racistes. Ceux qui se sont trompés et qui le paient durement doivent sans tarder revenir à l'esprit de la véritable fraternité chrétienne.

Parlant de la paix, Pie XII proclame qu'une réconciliation des peuples est impossible et ne peut durer tant que la paix sera contraire à la vérité, à la justice et à la loyauté. « Nous ne voulons pas même admettre, déclare-t-il, qu'il puisse y avoir quelqu'un qui se laisse séduire par la tentation de tourner à son avantage et contre la justice l'organisation de la paix future ».

La foule acclame longuement cette déclaration du Pape.

L'homme qui tomberait dans ce piège pourrait être salué aujourd'hui comme un bienfaiteur de l'humanité ; mais plus tard l'histoire le classera parmi ceux qui, dans une heure grave, au moment décisif de la vie de la société humaine, auront trompé les peuples, auront violé leur destinée. (La foule interrompt encore Pie XII pour l'acclamer).

Le Pape avertit les chefs des peuples que, si les paroles peuvent tromper les hommes, elles ne trompent pas Dieu devant qui tout cœur est à nu.

S'adressant ensuite particulièrement « aux fils et filles de cette Ville éternelle » et aux Italiens, le Saint Père les invite à invoquer Dieu pour que la haine soit vaincue et l'humanité régénérée et pour qu'une paix juste et durable revienne sur la terre.

La fin de l'allocution est accueillie par de longues ovations. Le Pape donne ensuite « urbi et orbi » la bénédiction apostolique.

niques, canadiennes et américaines sous ses ordres. Il a donné l'ordre à la population de plusieurs localités rhénanes de quitter ses foyers, de sorte que l'attaque de front en direction de la Ruhr ne va pas tarder...

### BERLIN EN FLAMMES : 25,000 MORTS ? — LA SITUATION SUR LE FRONT GERMANO-RUSSE

— Un correspondant de guerre de Radio New-York annonce que toute la partie nord de Berlin est en flammes, à la suite de la terrible offensive aérienne qui continue jour et nuit. Du fait de la mobilisation totale, tous les pompiers ont été enrôlés dans le Volkssturm et ce sont des équipes de femmes qui luttent contre les flammes, mais sans parvenir toutefois à circonscrire l'incendie, qui s'étend d'heure en heure. Une grande partie de Berlin est menacée d'être complètement détruite par le feu.

Le service de presse libre allemand de Stockholm annonce de son côté qu'à la suite de l'attaque aérienne de dimanche, Berlin est complètement coupé du port de Stettin. Après le bombardement, un chaos complet régnait dans la capitale. Il n'y a plus de possibilités de communications. On compterait 25,000 tués et 150,000 civils auraient perdu leur domicile.

La gare de Silésie, les gares de Reinickendorf, Tegel et Gesundbrunnen ainsi que tout le réseau ferroviaire au nord de la capitale ont été ravagés.

— Des combats très vifs continuent de se livrer au sud-ouest de Königsberg, le long de la côte, mais les Russes du maréchal Rokossowsky ont coupé en plusieurs endroits la voie ferrée Braunsberg-Königsberg, qui longe presque la mer. La ville et le port de Kolberg ont été pris d'assaut par des forces soviétiques et polonaises. Dans le secteur de Stettin, les armées soviétiques s'efforcent de réduire la tête de pont allemande à l'est de l'Oder. Les Russes sont sur les rives du Dammerscher et s'approchent de Altdamm, en face de Stettin.

La route entre Dantzig et Gdynia est en partie occupée par les Russes. De vastes incendies font rage à Dantzig, vers lequel Joukov a lancé son aide droite.

En Tchécoslovaquie, les armées soviétiques ont enfoncé les défenses allemandes à l'ouest et au sud-ouest de Zvolen et elles ont pu atteindre le Hron. Sur territoire hongrois, les Russes paraissent avoir repris l'initiative des opérations et vouloir marcher sur Bratislava (Presbourg) et Vienne.

## Nouvelles étrangères

### Les élections finlandaises

Les élections finlandaises ont, selon des chiffres provisoires, donné 52 % des voix aux partis bourgeois et paysans ; mais, en revanche, les deux partis socialistes enlèvent 103 mandats sur 200 (c'est-à-dire les sociaux-démocrates 52, et l'extrême-gauche (qui réunit les communistes et les socialistes soviétophiles) 51. L'Union paysanne obtient 46 mandats. Les sociaux-démocrates perdent 33 sièges et les paysans 11, mais ces deux derniers partis conservent la faculté de faire pencher la majorité parlementaire d'un côté ou de l'autre.

Les différences qui existent entre les deux partis socialistes ne permettront pas de former un gouvernement « rouge ». La politique économique se bornera cependant à des réformes sociales et évitera de risquer d'amener des troubles révolutionnaires, apparemment non désirés par Moscou. Pour grouper toutes les forces du pays vaincu en vue d'une politique de réparations, des personnalités modérées du genre de l'ancien banquier Paasikivi sont encore indispensables.

### Un énorme incendie à l'arsenal de Toulon

Un immense incendie s'est déclaré, lundi après-midi, dans les hangars de l'arsenal de Toulon, où sont entreposées d'importantes quantités de marchandises. Les flammes ont embrasé en quelques instants les hangars. Les pompiers de la ville et de la marine ont été appelés sur les lieux.

Vers minuit, les flammes s'élevaient si haut dans

le ciel, que leur lueur s'étendait sur toute la ville. Plusieurs milliers de balles de coton sont la proie du feu. Les dégâts sont évalués à plusieurs dizaines de millions de francs français.

Rappelons que Toulon est le port qui a été accordé à la Suisse pour ses importations.

### Un maître nageur condamné à mort

Le champion de natation Jacques Cartonnet, milicien notoire, a été condamné à mort par contumace par la Cour de justice de Toulouse. Cartonnet se trouverait actuellement en Allemagne.

### Désordres communistes en Calabre

Le journal démocrate chrétien « Popolo » donne des détails sur les désordres qui se sont produits en Calabre, en particulier dans la petite ville de Caulonia, appelée autrefois Castel-Vetere, qui compte 12,000 habitants.

Le journal dit que les communistes ont instauré un régime de terreur à Reggio de Calabre. Le secrétaire de la section démocratique chrétienne a été tué par un communiste. A Caulonia, un juge qui avait lancé un mandat d'arrêt contre le chef de la bande communiste a été maltraité, puis relâché après que le chef communiste eut été remis en liberté. Le juge a pris la fuite avec d'autres fonctionnaires. Un prêtre a été tué.

Le « Popolo » dit que le préfet de la province de Reggio de Calabre a ordonné la libération du fils du maire de Cavallaro, jeune criminel placé à la tête de quelques milliers de rebelles armés.

### Le procès d'une abominable brute

Un agriculteur du Shropshire, Angleterre, de 31 ans, nommé Réginald Gough, a été condamné lundi à six ans de travaux forcés, pour homicide involontaire d'un jeune garçon de 12 ans qui avait été mis en place chez lui par le Comité d'éducation de Newport. Selon l'acte d'accusation, Gough a donné au jeune garçon jusqu'à cent coups de bâton par jour pour le punir de diverses incartades. Cependant, l'accusé prétend qu'il n'en a jamais donné plus de cinq. Il est probable que l'enfant est décédé des suites de coups de poings qui lui furent portés à la poitrine.

## Nouvelles suisses

### Ouverture des Chambres fédérales

Le Conseil national s'est réuni lundi à 18 h. 15 en session de printemps, sous la présidence de M. Pierre Aeby, conservateur, Fribourg.

A l'ouverture de la séance, le président Aeby évoque la mémoire de l'ancien conseiller national et conseiller aux Etats tessinois Brenno Bertoni, de l'ancien conseiller aux Etats d'Argovie, Gottfried Keller, et de Mgr Marius Besson, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg, récemment décédés. Il prononce l'éloge funèbre de deux membres des Chambres morts depuis la dernière session, MM. Walter Hilfiker, conseiller national, de Bâle-Campagne, et Léo Meyer, conseiller aux Etats, d'Uri.

M. Aeby mentionne ensuite brièvement divers événements des derniers mois ; l'entrée en fonctions du conseiller fédéral Petitpierre, le vote par le peuple de la loi sur les C. F. F., l'abrogation de l'interdiction des partis politiques, l'amnistie fiscale, les récentes négociations économiques avec les Alliés et l'institution du Don Suisse pour les victimes de la guerre.

Au Conseil des Etats, M. Altwegg (rad., Thurg.), a honoré la mémoire de MM. Hilfiker, conseiller national, et Léo Meyer, conseiller aux Etats, d'Uri, décédés depuis la dernière session.

### Le dimanche politique

#### A Soleure

Les élections au Grand Conseil soleurois ont donné dimanche les résultats suivants : Le parti radical obtient 55 mandats (67 auparavant), le parti catholique conservateur 34 (37), le parti socialiste 40 (31), la Ligue des Indépendants 0 (11) et le nouveau parti des paysans et artisans, récemment fondé, 1 (0). Le parti du travail qui n'avait pas de représentants jusqu'ici n'a pas réussi à obtenir de siège.

Les membres du Conseil d'Etat ont été confirmés dans leurs fonctions.

#### En Argovie

Le nouveau Grand Conseil, du fait du dernier recensement, a passé de 186 mandats à 193. Les radicaux et jeunes libéraux ont 37 sièges, jusqu'ici 36, paysans et bourgeois 34 (31), conservateurs 42 (41), socialistes 67 (58), parti populaire évangélique 3 (2), anneau des indépendants 4 (8), parti du travail 2 (0), chrétiens-sociaux 1 (2), jeunes paysans 3 (8).

#### En Thurgovie

Les électeurs thurgoviens ont accepté la loi sur l'organisation des communes et le droit de cité par 15,834 voix, et la loi sur le permis d'établissement et de séjour par 15,978 oui contre 9237 non. La participation au scrutin a été, respectivement pour chaque projet, de 67,5 et 67,1 %.

#### A Berne

Une forte assemblée des délégués du parti des paysans, artisans et bourgeois de l'arrondissement de Berne-Mittelland, après une discussion nourrie, a décidé à l'unanimité d'inviter le comité directeur

le comité central et l'assemblée des délégués du parti cantonal des paysans, artisans et bourgeois à présenter M. M. Feldmann, conseiller national, rédacteur en chef de la « Neue Berner Zeitung », comme candidat au Conseil d'Etat.

### L'affaire de farine de la Minoterie coopérative du Léman

La 10me Cour pénale pour infractions aux ordonnances de l'Economie de guerre, siégeant à Vevey, sous la présidence de M. Georges Rosset, juge cantonal à Lausanne, s'est occupée depuis mercredi d'une importante affaire de mouture et de vente de farine trop blanche, ainsi que le « Nouvelliste » l'a relaté. Il y avait une trentaine d'inculpés.

Voici le jugement :

1. Le directeur de la Minoterie coopérative du Léman, à Rivaz, reconnu coupable d'avoir extrait 210,845 kg. de farine blanche de plus que ne l'autorisaient les prescriptions du 17 juillet 1941 jusqu'à fin juin 1942, mais qui a cessé volontairement et de son propre chef cette activité illicite, qui fut surtout le fait de son prédécesseur décédé, est condamné à 10,000 francs d'amende et aux frais.

2. Le chef meunier, qui a travaillé sous les ordres des deux directeurs et a participé aux infractions dès le début sans jamais songer sérieusement à mettre fin à cette activité délictueuse, est condamné à un mois d'emprisonnement — avec sursis pendant 3 ans — et à 10,000 francs d'amende. Le tribunal ordonne l'inscription de la peine au casier judiciaire.

3. Deux membres du comité directeur de la Minoterie coopérative, prévenus de négligence, sont libérés de toute peine.

Des peines variant de 12,000 fr. à 10 francs d'amende ont été infligées à vingt-trois autres prévenus, dont certains étaient inculpés d'autres trafics illicites que celui de la blanche farine.

Ajoutons que la somme de 244,821 fr. 50 déposée bien avant les débats à la Caisse de la Confédération est confisquée au bénéfice de la Cite caissée.

### Des jambons volés par un chien

Dans un village de la Singine, alors qu'une auto passait à vive allure, un chien de garde réussit à rompre sa corde et à poursuivre la voiture. Il s'arrêta, puis revint sur ses pas. Il s'introduisit dans la cave d'un agriculteur qui avait laissé la porte ouverte. L'animal réussit à s'emparer de trois jambons qui étaient suspendus à une perche peu élevée. Il les traîna non loin de sa niche et commença à se servir copieusement. Il venait de terminer son festin quand les propriétaires arrivèrent. Ils purent constater qu'un jambon avait été en partie consommé. Les deux autres sont heureusement intacts. Le vorace les avait cachés pour se servir le lendemain.

Le propriétaire du chien a été rendu responsable des méfaits de l'animal.

### Un contrebandier tué

Le chef de presse du commandement territorial compétent communique : Dimanche matin, vers 7 heures, un contrebandier italien qui était escorté d'un soldat sur la route de Muggio à Chiasso, a pris la fuite après avoir attaqué son garde. Ce dernier, après avoir inutilement sommé le fuyard de s'arrêter, a fait feu. Le contrebandier a été tué.

### Volours de sucre arrêtés

La police genevoise a arrêté quatre garnements qui avaient volé par effraction, en plusieurs fois, 600 kg. de sucre dans les dépôts d'une fabrique de biscuits. Cette marchandise avait été revendue au marché noir, à des prix variant entre 5 et 6 fr. le kg.

### Un cheval s'emballa : une jeune fille grièvement blessée

Mlle Raymonde Horner, âgée de 17 ans, habitant le village d'Autafond (Sarine) était allée avec son frère conduire un char transportant du lait à Balvaux. Au retour, le cheval s'emballa et la jeune fille, effrayée, sauta du véhicule qui roulait à une allure folle. Elle fut relevée avec une fracture du crâne et transportée inanimée à l'Hôpital cantonal : elle a repris connaissance dans la journée d'hier, mais son état demeure grave.

### Des enfants se noient

Un garçonnet de deux ans en visite avec ses parents à Grosswangen (district de Sursee, Lucerne), s'amusa au bord d'un étang. Il fit un faux mouvement, glissa dans l'eau et se noya.

— Un garçonnet de 3 ans est tombé dans le canal de l'usine électrique de Baden, Argovie, et s'est noyé.

### Arrestation mouvementée

Un récidiviste sur le point d'être appréhendé à Kleinwangen, Lucerne, tira sur le policier qui le poursuivait. Fort heureusement, le représentant de l'ordre public ne fut pas atteint ; à son tour, il tira sur le malfaiteur qui fut atteint au bas ventre et qui, grièvement blessé, eut encore le temps de se tirer une balle dans la tête. Il succomba pendant son transport à l'hôpital.

### Un skieur se tue

Le skieur zurichois Arthur Wegmann qui prenait part à une course de descente, se trompa de

chemin après une première chute et s'engagea dans un couloir extrêmement abrupt. Il tenta de freiner mais fut projeté la tête la première contre une pierre. Il fut descendu grièvement blessé dans la vallée, où il ne tarda pas à succomber.

### Une femme meurt en se rendant chez le médecin

Tandis qu'elle allait prendre le train pour se rendre chez un médecin à Sion, Mme Jules Bocherens, de Saint-Pierre-de-Clages, s'est affaissée soudain entre son domicile et la gare. Elle ne devait pas tarder à rendre le dernier soupir.

### Noyé dans une cuve

Dans une ferme d'Avusy, Genève, un jeune homme de 15 ans, Eric Schwab, pris de malaise, est tombé malencontreusement dans une cuve pleine d'eau de pluie et s'est noyé.

## Poignée de petits faits

★ D'après un communiqué publié par le Bureau de presse des forces armées polonaises, les pertes subies par les civils et les militaires polonais sont évaluées à dix millions de personnes, soit plus de 28 % de la population d'avant-guerre, qui comptait 35 millions d'âmes.

★ Le Tribunal de Berne a condamné à dix mois de prison, avec sursis, un facteur — qui avait quinze ans de service dans l'administration des postes et dont le casier judiciaire était vierge — pour avoir détourné une somme totale de 1678 francs. Il falsifiait les signatures des mandats qu'il était chargé de remettre à leurs destinataires.

★ Radio Moscou citant une information de Bucarest, rapporte que le président du parti national paysan, M. Juliu Maniu, a démissionné et a été remplacé par M. Nicolae Lupu.

★ Comme il était occupé au nettoyage de la cage du petit éléphant, le gardien du jardin zoologique de Zurich a été attaqué par l'animal et si violemment projeté contre la paroi, qu'il a dû être transporté à l'hôpital avec une côte cassée.

★ Un jeune homme installé dans la cuisine de ses parents à Montreux, manipulait une fusée qui, soudain, pour une cause inconnue, fit explosion. Le jeune homme eut deux doigts arrachés. La cuisine est dans un état pitoyable. Plusieurs vitres ont sauté dans l'appartement où a eu lieu l'explosion et dans des maisons voisines.

★ Un avion allié qui survolait à basse altitude le 1er arrondissement de Paris, ne pouvant reprendre de l'altitude à la suite d'une perte de vitesse, au grand émoi de la population qui suivait dans l'angoisse les évolutions de l'appareil, dans sa chute est venu faucher plusieurs cheminées et s'est finalement abattu dans la cour d'une cuisine au 145 de la rue de Flandres.

Plusieurs membres de l'équipage ont été grièvement blessés.

★ Radio Paris annonce que Marius Bonnet, chef de la milice française, qui fit arrêter de nombreux patriotes, a été condamné à mort à Saint-Etienne.

★ Dans les provinces administrées par le gouvernement italien Bonomi, 1889 maîtres d'école ont été relevés de leurs fonctions.

★ Après de minutieuses recherches, la police parisienne vient de découvrir le corps du quatrième assassin de M. Georges Mandel dans une tombe du cimetière de Pantin. Il s'agit d'un membre de la milice Darmand qui avait été exécuté par les patriotes lors de la libération.

★ On mande de Rome que le marquis Henri Visconti Venosta a trouvé la mort sur le champ de bataille. Il était âgé de 63 ans, s'était engagé comme volontaire et avait demandé d'être envoyé sur le front, où il commandait une division. Par sa mère, il était allié à la famille du comte Cavour.

★ Un incendie dont la cause n'est pas encore établie a complètement détruit, samedi à midi, à Grandchamp, près de Montreux, un hangar contenant 37 ruches, propriété d'un vieillard de 82 ans qui vouait tous ses soins et tous ses moments à son rucher. Les pompiers de Veytaux réussirent à préserver un dépôt de bois appartenant à la commune, qui se trouvait à proximité.

## Nouvelles locales

### Ordinations

Samedi, Son Excellence Mgr Haller a ordonné à la Basilique de l'Abbaye de St-Maurice, quatre prêtres, chanoines de la Communauté. Ce sont MM. René Bérard, originaire de Volèges, fils de M. Bérard, instituteur à Sierre, Edouard Gressot,

**LA DOULEUR RHUMATISMALE SE PROMENE.** — Certaines douleurs attaquent tantôt un membre, tantôt un autre, tantôt les reins, parfois la tête. Contre ces malaises qui ne manqueront pas de s'aggraver, nous conseillons de prendre matin et soir, un cachet de Gandol. Le Gandol calme les crises qu'il s'agit de maux de dos, de rhumatismes articulaires ou musculaires, car il a la propriété grâce à ses composés lithinoquiniques de combattre la surproduction de l'acide urique dans le sang. Le Gandol, en cachets, vaut Fr. 3.60. Toutes pharmacies.



# La formation professionnelle

Les ouvriers ont par le canal des Organisations professionnelles amélioré très sensiblement leurs conditions de travail. L'union fait la force. Le capital, les sociétés anonymes représentés par l'élément patronal dictaient arbitrairement hier encore, et dépourvus de tout sens social, les conditions d'existence de la classe ouvrière, tenant compte uniquement de leurs intérêts matériels immédiats. Les travailleurs ont parfois sous ce régime connu la misère, et pour en sortir, l'organisation professionnelle était le seul moyen efficace et possible. Les rapports établis par la suite entre organisations patronales et ouvrières, ont eu dans l'ensemble d'heureux effets. Les grandes industries n'ont cependant pas toutes accepté de traiter dans un esprit d'égalité avec les syndicats ouvriers, et la paix sociale ne règne pas dans le cadre d'activité de ces entreprises. L'avenir reste très incertain.

Dans les professions artisanales, la situation est satisfaisante. Le métier est organisé et à la tête de ce dernier une commission professionnelle paritaire discute, élabore, décide sur les projets présentés, sur les dispositions à prendre pour maintenir dans la profession, cet esprit de loyale collaboration si nécessaire à la bonne marche de toute entreprise.

Un réel progrès est le fruit de ces contacts réguliers qui ont eu pour conséquences heureuses de déterminer le salaire équitable, de provoquer la création d'institutions éminemment importantes, telles que les caisses d'allocations familiales, des congés, qui répondent à un besoin urgent de protection envers la famille ouvrière. La durée du travail stipulée dans le contrat collectif de travail, permet à l'ouvrier de consacrer quelques heures chaque jour à sa famille. L'introduction des congés payés rétablit elle aussi l'ouvrier dans ses droits légitimes.

L'organisation paritaire de la profession doit cependant aller plus loin, et ces réformes ne serviraient à rien, si la formation professionnelle devait être négligée. Au contraire, le juste salaire et les avantages sociaux de toute nature doivent stimuler la conscience professionnelle de l'ouvrier. L'effort réclamé au patronat doit être compensé par un rendement supérieur au travail. Pour améliorer la production en qualité et en quantité, un soin plus grand doit être voué à la formation des apprentis. Alors qu'ils étaient affectés autrefois d'une façon presque générale et permanente à des besognes étrangères à la profession qu'ils désiraient apprendre, l'organisation paritaire des métiers peut se féliciter aujourd'hui d'avoir dans ce domaine réalisé un notable progrès.

Un directeur de cours professionnels d'une branche artisanale importante posait à ses quelques quatre-vingts élèves, les questions suivantes : « Veuillez parler franchement des conditions dans lesquelles vous faites votre apprentissage.

1. Nombre d'heures de travail ?
2. Etes-vous occupé à des besognes qui n'ont pas de rapport avec votre profession ? Lesquelles ?
3. A combien se monte votre salaire ?
4. Vous est-il versé régulièrement ?
5. Etes-vous bien traité par votre patron ? par les ouvriers ?
6. Se donnent-ils beaucoup de peine pour vous apprendre le métier ?
7. Mangez-vous et logez-vous chez le patron ? Si oui dans quelles conditions ?
8. La Commission d'apprentissage ou l'expert technique vous ont-ils rendu visite ?
9. De votre côté, faites-vous tout ce que vous devez pour satisfaire votre patron et son personnel ? »

Chaque apprenti s'appliqua pour donner par écrit réponse à toutes ces questions. Il est très intéressant de lire leurs compositions, et nous pouvons tirer de ces travaux les conclusions suivantes :

1. Les apprentis sont en général unanimes pour déclarer que les travaux qu'ils exécutent sont en rapport avec le métier qu'ils désirent apprendre. Une dizaine sur huitante se plaignent à ce sujet,

et c'est trop, car ces 10 deviendront de mauvais ouvriers.

D'autres se plaignent du patron et des ouvriers qui ne se donnent pas assez de peine pour les instruire professionnellement.

La grande partie des apprentis déclarent que la commission d'apprentissage ou l'expert technique ne font aucune visite des ateliers.

Voilà encore une lacune qu'il faut absolument combler. Une surveillance exercée par les dites commissions est d'une importance déterminante parfois si l'on se trouve en présence de gens mal intentionnés ; et il en existe encore.

Si l'on constate avec satisfaction que les apprentis sont en général mieux considérés par rapport au métier qu'ils professeront plus tard, on doit aussi admettre qu'il y a encore des points noirs au tableau. Une surveillance plus sévère s'impose et une collaboration étroite doit s'établir entre les commissions professionnelles, les commissions d'apprentissage, et les apprentis, afin que ces derniers deviennent de futurs artisans que feront honneur au Pays, par la qualité de leur travail, et la formation professionnelle, sociale et morale qu'ils auront acquise durant un bon apprentissage.

Jean Tamborini, secrétaire-ouvrier.

# Les limites de l'économie dirigée

On nous écrit :

Le papier vient d'être contingenté. Cette nouvelle n'a probablement pas fait grande impression sur la plus grande partie du public suisse. Tant d'autres choses sont déjà contingentées ! Et puis, le papier ce n'est pas comme le gaz ou comme le pain. Cela ne touche pas l'estomac et on se console plus aisément d'avoir vite achevé la lecture de son journal que de ne pouvoir cuire sa soupe.

Cependant, cette nouvelle restriction est intéressante au point de vue général, en ce qu'elle montre bien les limites de l'économie dirigée. Il y a deux ans, environ, le papier fut soumis à un premier contingentement. Puis, la situation s'étant améliorée, celui-ci fut pratiquement supprimé. On alla même plus loin : comme les papeteries ne travaillaient plus qu'à un rythme extrêmement réduit, vu la saturation du marché, il fallut faire de la propagande en faveur de l'utilisation du papier d'emballage. C'était une manière de lutter contre le chômage menaçant les ouvriers des papeteries. Une information datant de l'automne dernier nous avait aussi appris que plusieurs milliers de tonnes

de papier de journal étaient livrées à la France. Et l'on se réjouissait, au milieu de tant de restrictions, de voir une industrie jouissant du « bonheur » de pouvoir produire plus que le marché ne consommait.

Mais, voici qu'on nous avise soudain d'un nouveau contingentement du papier. La consommation doit être réduite de 20 pour cent. Immédiatement, une question vient à l'esprit : que s'est-il passé ? Y a-t-il eu imprévoyance ?

En fait, divers facteurs ont exercé une influence sur le marché du papier, et l'organisme responsable de ce marché ne manquera pas de s'en prévaloir pour se laver du doute pesant sur lui. La pénurie de charbon se fait sentir dans cette industrie comme dans toutes celles utilisant ce combustible devenu si rare. Il est clair que les papeteries n'ont pas pu complètement remplacer l'emploi de celui-ci par l'électricité. Une multiplicité de difficultés pratiques l'ont empêché. Mais, outre le charbon, on parle aussi d'un manque de bois. Ici, on s'étonne davantage car nos forêts sont encore riches de matière première en puissance. Pourtant, ici encore, les impondérables ont joué. Si l'on ne veut

## Radio-Programme

**SOTTENS.** — Mercredi 21 mars. — 7 h. 10 Le salut musical. 7 h. 15 Informations. 7 h. 20 Petit concert matinal. 10 h. 10 Emission radiocolonnaire. 10 h. 50 Quatuor vocal du Régiment de Fribourg. 11 h. Emission commune. 12 h. 15 Jazz. 12 h. 30 Heure. Les instruments de musique électriques. 12 h. 45 Informations. 13 h. Le soliloque du vieux Genevois. 13 h. 05 Pages lyriques. 13 h. 15 « Le Clavecin bien tempéré ». 13 h. 25 Sonate. 16 h. 30 Heure. Emission commune. 17 h. 15 Les grands concertistes. 17 h. 30 Fred Poullin au micro. 17 h. 40 Emission pour les jeunes.

18 h. Le rendez-vous des benjamins. 18 h. 30 Jouons aux échecs. 18 h. 45 Le disque rare. 18 h. 55 Au gré des jours. 19 h. 15 Informations. 19 h. 25 Chronique fédérale. 19 h. 35 Le grand amour de Marceline. 20 h. 15 Concert symphonique. 22 h. 15 Un disque. 22 h. 20 Informations.

**BEROMUNSTER.** — 12 h. 15 Musique légère. 12 h. 30 Informations. 12 h. 40 Piano. 13 h. 05 Anecdotes. 13 h. 10 Chœur mixte. 13 h. 40 Pour les ménagères. 16 h. 30 Emission commune. 17 h.

18 h. Pour les enfants. 18 h. 20 Aperçu de la vie religieuse catholique. 18 h. 50 Cours de morse. 19 h. Orchestre Tony Bell. 19 h. 15 Le quant d'heure de l'Economie de guerre. 19 h. 30 Informations. 19 h. 40 Musique populaire. 20 h. 15 St-Gal dans la Confédération. 20 h. 55 Concerto. 21 h. 15 Causerie. 21 h. 35 Disques. 21 h. 40 Quatuor pour cordes et clarinette. 22 h. Informations. 22 h. 10 Quatuor (suite).

pas anéantir notre capital forestier, l'exploitation ne peut dépasser certaines limites. Or, la consommation du bois s'est considérablement accrue ces dernières années. Et plus encore ces derniers mois, depuis que de nombreuses industries, à commencer par les usines à gaz, emploient le bois de nos forêts pour remplacer dans une faible mesure le charbon qui nous manque. Les papeteries en supportent le contre-coup. Et puis, il y a encore autre chose : l'an dernier, la surabondance de papier provenait en grande partie du fait qu'à la veille du premier contingentement, les marchands-grossistes, les imprimeurs et tous autres gros consommateurs de papier avaient fait des stocks considérables. Du moment que le contingentement était rapporté, ils avaient avec prudence commencé à consommer ces stocks. C'était autant de perdu pour les services de vente des producteurs et ceux-ci cherchaient tout naturellement de nouveaux débouchés, en encourageant la consommation du papier d'emballage par exemple.

Toutes ces raisons sont bonnes et nous n'entendons pas les mettre en discussion ici. Qu'il nous suffise de constater que l'économie dirigée n'avait pas prévu cela. Ce qui fait du même coup apparaître clairement qu'elle n'est pas omnipotente et que compter sur elle seule pour assurer notre prospérité économique serait commettre une grave faute d'imprévoyance.

Il faut au contraire se pénétrer de l'idée que l'économie dirigée n'est qu'un palliatif, un pis aller. Sans doute, est-elle nécessaire dans la plupart des branches économiques, parce que nous vivons une époque exceptionnelle. Mais de là à conclure qu'elle est la formule de l'avenir, il y a un monde. Demain, nous verrons apparaître d'autres limites encore à sa puissance. Il est par exemple vraisemblable que la création d'occasions de travail montrera à l'usage que le plus sage des plans ne peut, à la longue, suffire pour lutter contre une crise dépassant nos possibilités d'organisation. Alors nous reconnaitrons que, malgré tout, le seul moyen efficace de sortir de l'ornière est le retour à une certaine liberté économique. Hélas ! celle-ci ne dépend pas de nous seuls et il faudra patienter jusqu'à ce que le monde ait retrouvé son équilibre. Mais en attendant ce jour heureux, nous pouvons et devons nous préparer à démobiliser le plus vite possible l'appareil d'économie dirigée que la guerre nous a imposé.

### Dans les familles

On peut préparer soi-même un vin fortifiant, actif et agréable au goût, en versant le contenu d'un flacon de Quintonine dans un litre de vin. La dose à prendre est d'un verre à madère avant chaque repas. Ce vin fortifiant relève l'appétit, facilite la digestion, fortifie l'organisme. Son prix est modique puisque le flacon de Quintonine coûte seulement Fr. 2.25, dans toutes les pharmacies.

## CEINTURES

enveloppantes ventrières, pr grossesses, descentes d'estomacs, contre obésité, etc. **BAS PRIX.** Envois à choix. Indiquer genre désiré.

Rt. Michel, spécialiste, 3 Mercerie, Lausanne.

## POMMES

Sommes acheteurs de toutes quantités de pommes bien conservées.

Felley Frères S. A., Fruits en gros, Saxon.

## PORTIER

est demandé. Entrée de suite. — S'adresser : Hôtel du Cerf, Monthey.

## MAYEN

famille 3 personnes cherche à louer depuis le 10 juillet, mayen en Valais, alt. 1500 à 2000 m. — Ecrire sous chiffre E. 5023 L. à Publicitas, Lausanne.

## Concession-Transport

A remettre pour cause de changement de situation commerce de transport. Camion 3 tonnes, basculant 3 côtés, av. déménagement capitonné. Offres écrites sous P. 2992 S. Publicitas, Sion.

## Charretier

avec cheval cherche emploi dans usine, entreprise ou culture. — Faire offres avec conditions au Nouvelliste sous N. 4497.

## On cherche à acheter ARMES ET COIFFURES MILITAIRES

bon état, gardes suisses et autres. — Offres sous chiffre P. 2030 N. à Publicitas, Neuchâtel.

## On demande FEMME DE CHAMBRE

jeune et active. Vie de famille assurée. Gages selon entente. Entrée le 5 avril. Faire offres à l'Hôtel Terminus, Porrentruy (J. b.)

## On demande pour de suite une

## Jeune fille

comme aide au ménage. Bons gages et vie de famille assurés. — S'adresser au Café de l'Hôtel de Ville, St-Maurice. Tél. 5.41.49.

Fabien Richard, St-Maurice, marchand de bétail, est acheteur de tous

## chevaux de boucherie

au prix du jour.

## A vendre 3 bonnes vaches laitières

de race tachetée, dont 2 prêtes au veau. — A la même adresse, à vendre 4 toises de

## FOIN

S'adresser à Antoine Bovier, marchand de bétail, Sion.

## A vendre trois belles LAPINES

portantes pour le 3 avril. S'adresser à Henri Duroux, Les Cases s. St-Maurice.

## POMMES DU VALAIS

Nous livrons pommes de choix à partir de 60 kg. environ. Demandez prix courant à Felley Frères S. A., Fruits en gros, Saxon.

## A vendre une faucheuse

à 1 cheval, en parfait état. S'adresser à Balley Gaston, Dorénaz.

## A vendre un VEAU FEMELLE

chez Georges Chiffre, à St-Maurice.

Lisez le Nouvelliste Valaisan

# TANTE ADELE...

J'eus peur que tant de violence ne provoquât une nouvelle crise.

— Soyez contente, je me sauve. Bonsoir, tante ! Puisse votre nuit vous remettre tout à fait !

Elle répéta : — Obéiras-tu ? Si chacun se met déjà à n'en faire qu'à sa tête...

Je n'entendis pas la suite. Sortant de la chambre, je venais d'apercevoir Claudine appuyée contre la rampe.

— Quoi ! tu étais là ! N'entends-tu pas qu'elle sonne ?

Je parlais bas d'instinct. Elle fit un geste désemparé, d'abord sans répondre ; puis, parce qu'elle était incapable de supporter seule son angoisse :

— Vacquart vient de me prévenir qu'elle est à la merci d'une contrariété. « Si elle sort, m'a-t-il dit, on la ramènera morte ! » Oh ! mon petit ! où allons-nous ? qu'est-ce que demain va faire de toi !

Mon instinct, ne m'avait pas trompé : avec cet homme, le malheur était entré ; seulement, Claudine ne pensait qu'au mien, et moi, j'ai honte à le reconnaître, je ne pensais qu'à celui d'Aurélië !

XIV

Arithmétiques

Je rentrais dans ma chambre, bouleversé. La fragilité de la vie est une notion que l'on doit ignorer, si l'on veut vivre. J'étais de plus à l'âge où l'on n'imagine la mort que s'approchant à pas solennels après de longs avertissements. Ayant vu le même jour tante Adèle se promener avec moi, le pronostic de Vacquart me laissait incrédule ; mais, si absurde fût-il, il m'obligeait aussi à découvrir l'effroyable incertitude des prévisions humaines. Nous disposions de cinq jours pour sauver Aurélië ; j'avais toujours cru jusqu'alors être assuré de cinq jours : je cessais de l'être. Mon imagination prit son essor. Je me représentai tante Adèle disparaissant demain, peut-être. L'évocation des scènes funèbres qui suivraient et de responsabilités qui ne pouvaient pourtant me revenir, m'affolait ; mais, entre toutes, une question revenait, lancinante : « Que ferai-je ensuite pour Aurélië ? Comment lui porter secours ? » si bien que j'oubliais de plaindre le sort

de tante Adèle : les vivants ne songent jamais qu'à eux-mêmes.

Soudain, sans transition, la fatigue l'emporta et je dormis. Ce fut une nuit d'anéantissement total, bienfaisant, tel qu'il en vient après les tensions morales excessives. Ai-je seulement bougé jusqu'au matin ? Il me semble que, même si j'en avais eu le désir, je me le serais interdit par crainte d'interrompre une trêve qui était celle de l'âme autant que du corps. Une conscience obscure m'avertissait d'ailleurs que le cours de mon anxiété n'était que suspendu ; au réveil, la dernière minute d'hier se souderait à la première d'aujourd'hui : ces heures de grâce ne comptaient pas.

Quand, rouvrant les yeux, je regardai la pendule, je me dressai, stupéfait : l'heure du départ pour le collège avait passé depuis longtemps ; contrairement aux habitudes, personne n'avait songé à m'éveiller !

A demi vêtu, je me précipitai à la cuisine. Claudine, assise près de la fenêtre, avait l'air de m'attendre, et aussitôt présentant mon émoi :

— N'aie pas peur, dit-elle, c'est elle qui a ordonné de te laisser dormir.

Loin de me rassurer, cette annonce ne fit qu'augmenter l'inquiétude à laquelle la journée me rendait.

— Comment va-t-elle ? demandai-je d'une voix éteinte.

— Pourvu que Vacquart n'ait pas raison ! Quand elle a voulu se lever, les forces lui ont manqué.

— Plus malade, alors ?

— Non, rien que faible... très faible... Habille-toi, déjeune, et va la trouver. Elle désire te parler.

— Mon Dieu, murmurai-je, si c'était vraiment grave !...

Claudine soupira :

— Espérons que non.

Et nos regards se détournèrent. Nous n'osions pas interroger nos visages. Il y a des moments où, pour garder sa force, on préfère ne pas aller au delà d'un certain point de vérité.

— Dépêche-toi, reprit Claudine. Elle a hâte de te voir.

— C'est bien.

Un quart d'heure plus tard, j'étais chez tante Adèle.

— Te voici ? Enfin !...



enrichit les mets

FABRIQUÉ DE  
**CERCUEILS**

Dépôt des Pompes  
funèbres générales S. A.  
dans le canton du Valais  
Sion: Jules PASSERINI  
Tél. 2.13.62

St-Maurice: Albert DIRAC, Téléphone 5.42.19  
Monthey: Ch. COTTET, Téléphone 60.03  
Sierre: Joseph AMOOS, Téléphone 5,10,10  
Martigny: Phil. ITEN, Téléphone 6,11,48  
Saxen: Gust MAYENCOURT  
Brigue: J. MANGOLA, Tél. 7.22.39.  
Riddes: Aug DELHERSE menus Tél. 4.14.76  
Montana: W. SCHWEIZER. Tél. 5.24.52.

Pour reprendre un commerce ou s'intéresser à toute affaire commerciale, consultez en toute confiance

**Conrad E. HÖRLER**

Expert - conseil

17, Bourg-de-four GENEVE Téléphone 5.76.45

Personne disposant d'un certain capital

**désire s'intéresser**

dans entreprise commerciale. — Ecrire sous chiffre G. 25870 X. Publicitas, Genève.

**Casino Etoile - Martigny**

Dimanche 25 mars 1945, à 17 heures

**Conférence**

de M. le Professeur Dr VANOTTI

Comment se préserver des maladies infectieuses

La conférence sera précédée de l'assemblée annuelle de la Ligue antituberculeuse du district de Martigny

Après la conférence: Projection de deux films sonores: Signaux d'alarme et Savoir se nourrir

Entrée libre et gratuite

Les enfants en dessous de 14 ans ne sont pas admis.



*Le Chronographe*  
LA MONTRE  
AUX MULTIPLES EMPLOIS

Un chronographe peut vous rendre de précieux services. Il existe plusieurs sortes de chronographes avec cadrans appropriés, destinés à divers usages. Les renseignements et les conseils de l'horloger vous seront particulièrement utiles lors de l'achat d'une de ces montres compliquées.

Plus de 1000 magasins d'horlogerie spécialisés, reconnaisables à ce signe O, sont à votre disposition pour tout ce qui concerne la montre. Vous y trouverez un choix bien assorti de montres en tous genres, ainsi que les montres suisses de réputation mondiale, dont il n'est que les seuls dépositaires.



L'HOMME AVISÉ DEMANDE CONSEIL A SON HORLOGER

**R. MEDICO**

Cordonnier  
ST-MAURICE

**de retour**

**Clinique à Leysin**

cherche pour le 1er avril, 2 femmes de chambre de 25 à 35 ans, connaissant le service de table. — Ecrire en joignant es certificats sous chiffre X. 27350 L. à Publicitas, Lausanne.

On cherche de suite jeune  
**filles de cuisine**

S'adresser Hôtel Terminus-Gare, Martigny.



un fromage à tartiner  
particulièrement bon

Très avantageux,  
car pour 150 points des  
coupons «fromage»  
vous recevez 225 g.

**Jeune fille**

Je cherche jeune fille travailleuse et sérieuse pour les travaux de la cuisine et pour aider à cuire. Bons gages. — Faire offres à Mme Vve A. Pichonnaz, Café-restaurant des Trois Suisses, Echallens (Vaud).

On cherche, pour clinique du canton de Vaud, une

**CUISINIÈRE en second**

pour le 15 avril ou le 1er mai. — Offres avec références et prétentions sous chiffre P. 1284 Yv. à Publicitas, Lausanne.

On cherche pour Payerne, dans une famille catholique de quatre enfants, une

**jeune fille**

sérieuse, en bonne santé et aimant les enfants, comme bonne à tout faire. — Faire offres sous chiffre D. 27293 L. à Publicitas, Lausanne.

On demande pour le 1er avril prochain une

**jeune fille**

aimant les enfants, sachant raccommode et repasser comme FEMME DE CHAMBRE et AIDE-CUISINIÈRE. Bons gages et bons traitements assurés. — Faire offres à Mme Seiler-Bonvin, Luftmattstrasse 11, à Bâle.

Demoiselle 37 ans, éduquée, bonne famille, excellente ménagère, désire connaître, en vue de

**MARIAGE**

Monsieur distingué, 45 à 55 ans, catholique pratiquant, qualités de cœur, veul accepté. — Offres sous chiffre G. 5178 L. à Case postale 29283 Lausanne I.

Je cherche

**Jeune fille**

comme sommelière et aide au ménage. S'adresser au Café des Poses sur Bex (Vd).

On cherche

**Jeune fille**

pour aider au ménage et au jardin. Bons soins. E. Gorjat, maraîcher, Paudez près Lausanne.

On demande un

**CHAUFFEUR**

pour camion gaz de bois. Albert Giroud, Transports, Martigny-Bâtiaz.

Cherche

**sommelière**

Place à l'année. Faire offres par écrit avec photographie au Café du Lac, Montana.

**HERNIE**

Tous ceux qui souffrent de hernie et plus encore parfois de leur bandage seront intéressés par la découverte d'un nouveau procédé de contention qui ne comporte ni ressort ni pelote.

Le NEO BARRERE, dernière création des Etablissements du Dr L. BARRERE, de PARIS, réalise ce progrès considérable. Grâce à lui, les hernies même volumineuses, sont intégralement contenues, sans risques d'étranglement ou d'élargissement de l'anneau.

Le NEO BARRERE agit comme une main qui, posée à plat sur l'orifice, immobilise sans effort et dans tous les mouvements l'intestin dans sa cavité.

Nous invitons tous ceux qui sont gênés par un bandage à pelotes à venir essayer gratuitement le NEO BARRERE, de 8 à 12 h. et de 13 h. 30 à 16 h. à :

Martigny: Pharmacie Morand, Av. de la Gare, le lundi 26 mars.

Sion: Pharmacie Darbellay, rue de Lausanne, le mardi 27 mars.

Ceintures ventrières Barrère, pour tous les cas de ploses, descente, éventration, suite d'opérations chez l'homme et chez la femme. Les ceintures Barrère sont toujours faites sur mesure.

Le Don Suisse communique

Il se peut qu'on n'ait point sous la main, au moment voulu, un bulletin de versement bleu du Don Suisse, Département de la collecte, à Lausanne. Dans ce cas, on peut fort bien reporter l'adresse du Don Suisse sur un bulletin de versement ordinaire, de couleur verte et être sûr que la contribution versée parviendra bien aux victimes de la guerre du pays désigné au dos de la quittance.

**Constipation**

Dépense journalière moins de 5 cf.

Beaucoup de personnes, surtout les femmes, souffrent de constipation et de paresse intestinale, ce qui est néfaste à l'organisme. Assurez-vous des selles régulières et faites une cure de comprimés TIPEX en prenant chaque soir un seul comprimé.

TIPEX est une spécialité française appréciée, qui n'occasionne pas de maux de ventre.

TIPEX aide également au fonctionnement du foie et élimine la bile.

La boîte pour quarante jours, 2 fr., ou mieux encore et meilleur marché, la grande boîte pour quatre-vingt jours, 3 fr. 50. En vente: Pharmacie de l'Etoile, rue Neuve, 1, Lausanne. Expédition rapide par poste.

Un **TROUSSEAU**

de belle qualité s'harmonise avec un bel intérieur. Nous vous offrons encore des toiles de 1re qualité et des trousseaux complets depuis Fr. 850.—. Envoi d'échantillons et devis, sans engagement. Arrangements pour paiement et livraison. Ecrire à J. FINKELBERG, Case 1144, Lausanne, prop. du Trousseau Moderne, à Genève.

On cherche une **Jeune fille**

sachant cuire et connaissant tous les travaux du ménage. Très bons gages. S'adresser au Nouvelliste sous M. 4496.

Je cherche pour Lausanne, dans bonne maison privée

**Cuisinière**

capable, avec bonnes références. Place agréable, à côté de femme de chambre, gages Fr. 130.—, cuisinière électrique. Entrée 1er ou 15 avril. — Ecrire sous chiffre W. 5217 L. à Publicitas, Lausanne.

**VACHER**

On en cherche un consciencieux, pour 15 vaches et suivants. Entrée à convenir. — Adresser offres et prétentions Aux Délices, Apples. Téléphone 7.12.48.

Cordonnier qualifié reprendrait

**atelier de cordonnerie**

entre Sierre et Martigny. S'adresser sous P. 3070 S. Publicitas, Sion.

**Banque de magasin**

A vendre une d'occasion état de neuf; conviendrait p un grand magasin: épicerie droguerie, etc.

Plan à disposition. S'adresser à Marquis, Laiterie du Grand-Pont, Sion.

Je cherche à acheter d'occasion, paiement comptant,

**raboteuse-dégauchisseuse**

et toutes machines à travailler le bois. — S'adr: Fritz Malmann, 12, rue du Midi, Lausanne.

**Jeune fille**

25-30 ans, sérieuse, cherchée pour 1er avril par famille catholique Genève pour tenir ménage quatre personnes. Bons gages. — Faire offres à Caussard, route de Chêne 111, Genève.

A vendre un **CHAR**

No 11, état de neuf. Marquis Alexandre, Liddes.

**Apprenti cuisinier**

serait engagé par restaurant valaisan en Suisse allemande Walliser Kann).

Offres sous chiffre P. 3073 S. Publicitas, Sion.

Famille catholique de 4 personnes (adultes) habitant villa dans les environs de Bâle (cherche pour le 15 avril

**cuisinière**

ou JEUNE FILLE

sérieuse, sachant un peu cuire et connaissant les travaux de ménage. Bons traitements, gages Fr. 100.— par mois.

Offres sous chiffre F. 51589 Q. à Publicitas, Bâle.

**TOURBE maraîchère**

A vendre quelques wagons de poussier de tourbe demi-sec. — S'adresser à Pierre Page, Avry-sur-Rosé, tél. 54.19, entre 19 et 20 heures.



MAGASINS  
**Gérondet**  
SION

de Porrentruy, Paul Muller, de Zurich, et Georges Kohlbrenner, de Sierre.

M. le chanoine Bérard a célébré sa première messe le jour de la Saint-Joseph à l'abbaye même au milieu d'une nombreuse assistance de parents, de connaissances et de fidèles. Le sermon de circonstance a été prononcé par M. le doyen Mayor, ancien chancelier de l'évêché, et curé de Sierre. Ce fut une allocution de choix dans laquelle forme et fond se mariaient heureusement. A souligner également la présence de M. le chanoine Pont, ancien curé de Sierre, qui avait suivi les premiers pas vers la vie sacerdotale et religieuse de M. Bérard.

A tous ces ordinants, nos compliments et nos vœux.

**Les assises des charpentiers, menuisiers et ébénistes valaisans**

Profitant de la Saint-Joseph, l'Association des maîtres charpentiers, menuisiers et ébénistes du canton a tenu lundi son assemblée annuelle dans la salle du Grand Conseil, à Sion.

Après la liquidation des affaires administratives, tous les participants se retrouvèrent pour le dîner officiel à l'Hôtel de la Paix. D'aimables paroles furent échangées entre MM. Adlet, vice-président de la ville de Sion, Buifat, représentant l'Association romande, Andreoli, président de la Société des arts et métiers de Sion, et Marcel Papilloud, président de l'Association cantonale.

**Un direct en retard**

Lundi, le train direct Brigue-Lausanne, qui touche Sion à 14 h. 7 est arrivé avec plus d'une demi-heure de retard. Renseignements pris, une avarie à la locomotive a immobilisé le train pendant 35 minutes en gare de Viège.

**Une affaire de vol**

On nous écrit :

Constant que des vols répétés et importants se commettaient dans son magasin, M. Marius Voluz, négociant à Praz-sur-Ny, a porté plainte contre inconnu le 28 janvier 1944. L'enquête ordonnée aussitôt, a permis de découvrir les coupables qui n'étaient autres que les voisins du plaignant, soit une femme et ses deux fils. Le Tribunal du III<sup>ème</sup> arrondissement vient de porter un jugement en cette affaire, et a condamné la femme, coupable de recel, à 4 mois d'emprisonnement avec sursis, tandis que l'un de ses fils était puni de 2

mois d'emprisonnement avec sursis pour instigation au vol et complicité. Quant à l'accusé principal, qui n'est âgé que de 16 ans, il sera jugé ultérieurement. Souhaitons qu'il retrouve le droit chemin.

**Ligue antituberculeuse du district de Martigny**

La Ligue antituberculeuse du district de Martigny tiendra son assemblée générale annuelle le dimanche 25 mars à 17 heures, au Cinéma Etoile de Martigny.

A cette occasion, M. le Professeur Vanotti de Lausanne donnera une conférence sur le sujet : « Comment se préserver des maladies infectieuses ». La personnalité du conférencier, le Dr Vanotti, professeur à l'Université de Lausanne, ne manquera pas d'attirer un nombreux public à cette conférence dont le sujet est du plus vif intérêt, tout spécialement en ce qui concerne la tuberculose.

La conférence sera suivie de la projection de deux films sonores : Signaux d'alarme et Savoir se nourrir.

**Spectacles de Martigny**

**AU CASINO. — Le théâtre d'enfants : « LE PETIT STUDIO » de Genève.**

Ce théâtre d'enfants bien connu par ses émissions à la radio a été créé en 1936. Ses divers spectacles sont les suivants : « Le chat de la mère Michel » ; « Blanche-Neige » ; « David Copperfield » ; « Heidi » ; « Sans famille ».

Son dernier succès est « LE PETIT LORD », comédie en 3 actes d'après le célèbre roman de H. Burnett. Elle est présentée à Genève depuis le premier dimanche de février. Plus de dix représentations ont été nécessaires, et malgré cela chaque dimanche on joue à guichet fermé.

« LE PETIT STUDIO » engagé par M. Darbellay, directeur du Casino, viendra pour la première fois en Valais le dimanche de Pâques, 1er avril ; une seule représentation aura lieu pour les enfants et les familles à 16 heures 30.

**Jean Badès pourra-t-il venir à Martigny ?**

L'excellent fantaisiste Jean BADES, qui triomphe depuis un mois dans la grande revue du Théâtre de Lausanne est tombé en excellentes conditions d'acrobatie comiques, le soir de l'avant-dernière représentation. Avec un beau courage, il a terminé la représentation quoique blessé au visage. Espérons qu'il s'en remettra rapidement puis qu'il doit débiter avec la tournée théâtrale Jean Hort, dont la première est réservée à Martigny.

**Les variations des glaciers suisses en 1944**

La statistique des variations des glaciers suisses en 1944, établie par la Commission helvétique des glaciers par M. P. L. Mercanton, professeur, montre que l'an dernier sur 100 glaciers 7 seule-

ment étaient en crue, 6 stationnaires et 87 en décrue.

**LAVEY. — « Le Juge » de Goumaz, en création.**

C'est avec plaisir que nous avons assisté à la soirée donnée par le Chœur-Mixte paroissial de Lavey. D'emblée félicitons cette phalange de chanteuses et chanteurs pour leur beau programme musical. Les chants furent propres, soignés et d'une exécution presque parfaite. Une très jolie sonorité, la diction pas trop mauvaise. En un mot l'ensemble du programme a plu. Une mention spéciale pour « Le Contrebandier » qui aurait mérité le bis. Le solo moins « sec » aurait remporté aussi le même succès. Nos félicitations pour le chœur au complet sans oublier son compétent directeur M. Loth.

Quant à la partie littéraire, que le Chœur-Mixte ne nous en veuille pas, si nous disons franchement que le choix de la pièce « Le Juge », qui était une création, ne nous paraît pas très heureux pour un plateau villageois et surtout pour des acteurs amateurs. Cette pièce est longue au possible. Beaucoup de répétitions, dialogues et longues tirades alourdissent l'ensemble, et l'on n'arrive pas à tenir en haleine les spectateurs, sauf vers la fin du troisième acte.

L'intrigue, si intrigue il y a, puisque déjà au premier acte, on devine et l'on se rend compte de la conclusion finale, l'intrigue disons-nous, consiste en un père qui est « le Juge », personnifiant l'honneur et qui par sa droiture et sa conscience, repare les frasques d'un fils dévoyé, sans action bien prononcée dans la pièce, et d'une mère complaisante et faible à l'excès et qui nous écœure par sa lâcheté. En un mot, ensemble très pénible à digérer.

Ceci dit, reconnaissons le gros travail fourni par chacun et la grande peine que l'on s'est donnée pour rendre cette pièce au mieux. Tous, amis du Chœur-Mixte, êtes à féliciter et vous méritez une mention spéciale pour votre courage et votre endurance.

Pour terminer, un Sketch agréable nous emmène de Genève à Lausanne, en chemin de fer s'il vous plaît. Par les détours d'un flirt qui tourne à la confusion d'hommes trop entreprenants nous voyons une femme, très adroite, exploitant la naïveté du sexe fort et qui se termine par ce qu'on appelle « faire poser un lapin ». Très bien et bravo aux acteurs, principalement à l'actrice.

Les décors très soignés et la mise en scène impeccable, contribuèrent à rendre cette soirée des plus agréables.

**MARTIGNY. — Conférence. — Vendredi 23 mars,**

à 20 h. 30, à la grande salle communale de Martigny-Bourg, M. le Dr Pierre Darbellay, directeur de l'Union valaisanne du tourisme, donnera une conférence publique avec projections lumineuses sur « La Haute Route », traversée à ski de Saas-Fee à Verbier.

Cette conférence a eu un grand succès à Genève et à Lausanne, et ces projections furent admirées dans un grand nombre de villes suisses.

La conférence est gratuite. Les dames sont également les bienvenues.

**FOOTBALL**

**Le Championnat suisse**

Reprise complète ce dernier dimanche, sans trop grandes surprises, si l'on excepte la défaite de Lugano à La Chaux-de-Fonds, 3 à 1. Servette a subi une défaite de plus, contre Young Fellows, 2 à 1, alors que Lausanne prenait facilement le meilleur sur Bâle, 2 à 0, et que Cantonal pouvait battre Zurich, 2 à 1. Grasshoppers a infligé une grosse défaite à Granges, 5 à 1, et Young Boys a défendu victorieusement sa place de leader en face de Bellinzona, 3 à 1; Bienna, enfin, a partagé les points avec St-Gall, 1 à 1.

En Ligue Nationale II, International a nettement défilé Derendingen, 4 à 0; Berne a eu raison d'Urania, 3 à 1; Fribourg a réussi le match nul à Soleure, 2 à 2; Locarno a vaincu Pro Doro, 2 à 0, durant que Zoug perdait contre Nordstern, 2 à 1, et que Lucerne battait Bruhl, 1 à 0.

En Première Ligue, belle victoire de Sion, qui s'amuse littéralement de Renens, 6 à 1; moins heureux, les Sierrois perdent à Fribourg contre Central, 2 à 1. Vevey, qui affiche maintenant de sérieuses prétentions, se défait de Racing-Lausanne, 4 à 0. Montreux ne peut faire mieux que match nul à Thonon, 2 à 2.

En Deuxième Ligue, beau résultat de Chalais qui parvient à prendre un point aux réserves de Lausanne, à la Pontaise, 1 à 1. Match nul aussi entre St-Maurice et Ambrosiana, 2 à 2; partage encore entre Martigny et Aigle, 1 à 1, et victoire de Chippis contre La Tour, 4 à 2.

En Troisième Ligue, vainqueurs d'un dimanche sont vaincus de l'autre et la situation est très confuse. Résultats : Vouvry bat Massongex, 3 à 1; Monthey II bat Fully, 4 à 0; Sion II bat Viège, 2 à 1; St-Léonard bat Grône, 4 à 3.

En Quatrième Ligue : Collombey et Ardon, 1 à 1; Dorénaz bat St-Maurice II, 2 à 1; St-Léonard II bat Vétroz, 7 à 0; Granges I bat Chippis II, 4 à 0; Granges II bat Sierre III, 5 à 0; Grône II bat St-Germain, 2 à 0; Sierre II bat Chalais II, 4 à 2.

**Sion I bat Renens I, 6 à 1**

Il fut un temps où le F. C. Renens fit beaucoup parler de lui. Doté de brillantes individualités qui avaient nom Eggmann, Mailard et Lauener, jouant avec brio et technique à la fois, le club de Verdoux, après avoir été promu en Première Ligue, était sur la même voie que celle qui conduisit le C. S. International de Genève au faite des honneurs.

Malheureusement, cette ascension vers la gloire fut arrêtée net par le départ au Lausanne de tous les témoins. Privée de ses meilleurs titulaires, l'équipe vaudoise fit face tant bien que mal au sort contraire, mais ne retrouva plus son dynamisme d'antan, car le ressort était cassé.

Aujourd'hui, le F. C. Renens est plus mal en point que jamais. Plusieurs joueurs sont immobilisés par des blessures et les jeunes éléments appelés à remplacer au pied levé les titulaires sont loin de les valoir. Ce malheureux concours de circonstances a déséquilibré la formation, qui enregistre échec après échec.

Appliquant le principe qu'on ne modifie pas une équipe qui gagne, les dirigeants séduois avaient conservé intégralement leur onze victorieux de Sierre.

Sion : Steiger ; Favre I et II ; Ferrero, Bonvin III, Gay ; Humbert, Bonvin II, Pasquini, Arlettaz, Joris.

La première mi-temps fut toute à l'avantage des locaux qui dominèrent dans tous les compartiments de jeu. Pasquini ouvrit le score, renouvela peu après son exploit alors que Bonvin d'une tête audacieuse marquait le troisième but. Les avant sé-

duois mirent à contribution leurs ailes et procédèrent par de fructueux et longs déplacements, ne manquant d'ailleurs pas une occasion de shooter.

Dès la reprise, la fougue des « rouges et blancs » modéra quelque peu et la partie devint assez quelconque. Néanmoins, Pasquini réussit deux nouveaux et magnifiques goals et Joris à son tour surprit le gardien vaudois d'un tir de biais. Quant aux visiteurs, bien que jouant battus, ils ne se firent pas faute de garder le jeu ouvert, ce qui leur valut de sauver l'honneur.

Notons qu'en 9 matches, Sion a marqué autant de buts que le leader Helvétia, qui pourtant a déjà joué 10 rencontres.

Dimanche prochain, les Séduois se rendront à Genève. Le jour de Pâques enfin, ils recevront dans leurs murs la grande équipe du Lausanne-Sports. C'est là un événement que tous les sportifs valaisans attendent avec intérêt.

**St-Maurice et Ambrosiana, 2 à 2**

L'équipe agaunoise est décidément poursuivie par une noire malchance. Une fois encore dimanche, la victoire devait normalement couronner des efforts des plus méritoires; hélas! le sort ne l'a pas voulu et c'est fort dommage!

Les Lausannois sont arrivés précédés d'une solide réputation, particulièrement de jeu en force, et leur entrée sur le terrain confirme cette impression, car leurs joueurs sont tous de grands et solides gaillards, qui prennent immédiatement la direction des opérations; aussi se demande-t-on à quelle sauce les locaux vont-ils être mangés. Mais ceux-ci ne se laissent pas impressionner et se défendent avec énergie, contre-attaquant même avec bonheur. Pourtant une mêlée se produit devant les bois de Pralong, une mésestimation... et St-Maurice marque pour les Lausannois qui, encouragés par ce succès inespéré, poussent encore et réussissent un second but. L'équipe locale va-t-elle se laisser écraser? C'est un peu la crainte des spectateurs, mais c'est là une erreur. Nullement abattus, les Agauois assiègent à leur tour le camp noir-et-bleu, qui est largement bombardé jusqu'au repos, un seul but étant pourtant réussi par le jeune Amacker, alors que l'égalisation eût été largement méritée.

Elle se produit immédiatement après la reprise par l'entremise de Biollay, de magistrale façon. St-Maurice continue à dominer, mais la défense lausannoise joue maintenant mieux et se démène pour maintenir au moins ce résultat; aux abois pourtant, un arrière arrête finalement de la main; le pénalty est malheureusement manqué; maladresse allée à malchance. Ambrosiana connaît alors une courte période de supériorité, qui ne peut se traduire, puis les Agauois repartent à fond durant tout le dernier quart d'heure; le match est palpitant à souhait, et très spectaculaire; il se termine par ce résultat nul, qui comble d'aise les visiteurs.

St-Maurice n'a pourtant pas déçu ses partisans, enchantés de la tenue de l'équipe et certains qu'ils assisteront avant longtemps à des succès complets; il suffit pour cela que l'on travaille toujours avec le même cran et dans le même esprit que ceux démontrés aujourd'hui dans l'adversité.

**Cours de lutte**

L'Association des nationaux et l'Association des lutteurs du Valais organisent, en commun accord, un cours central de lutte et de nationaux qui aura

lieu à Martigny-Ville le 25 mars prochain dès les 9 h. 15 sous les expertes directions des amis Darioley Raymond et Léon Gard. Chaque lutteur et gymnaste aux nationaux fera son possible pour assister à ce cours car il sera des plus instructifs, nos deux routiniers moniteurs ayant plus d'un tour dans leur sac, et ils se feront un plaisir de les inculquer à leurs élèves.

Ces cours serviront également d'entraînement sérieux, car, si l'on pense bien, l'année 1945 est fortement chargée en fêtes de lutte et nationales. De plus nos amis des cantons voisins attendent que certains des nôtres aillent leur rendre visite.

Donc, gymnastes lutteurs, tous à Martigny le 25 et mettez-vous sérieusement au travail car la saison s'annonce riche en manifestations.

Ducrot.

**Les finales du 4<sup>ème</sup> championnat valaisan de gymnastique aux engins, à St-Maurice**

Elles n'avaient pas attiré la grande foule, ces finales, en ce jour printanier qui incitait sans doute les gens à jouir de son soleil de préférence à des exercices en salle, si parfaits fussent-ils. Car l'on peut dire que la qualité de ceux-ci fut inversement proportionnelle au nombre des spectateurs. La gymnastique serait, d'ailleurs, un sport bien ingrat pour ses adeptes, s'ils y recherchaient les ovations et la gloire plutôt que l'harmonieux développement de leurs facultés physiques et morales dans une libre et constante discipline agrémentée d'une serene et solide camaraderie... On eut hier une belle démonstration des résultats qu'obtiennent cette longue patience et cette franche amitié. Et c'est tant pis pour les absents!

M. Charly Veuthey, le dévoué président cantonal à l'artistique, présenta d'abord les 10 finalistes que M. Louis Vuilloud, président de la section organisatrice, salua ainsi que le public en termes cordiaux. Puis ce fut le travail des as : aux barres parallèles, aux anneaux, au cheval-arçons, aux préliminaires, au reck, ils lutèrent successivement de science et de virtuosité, se tenant en chaque épreuve de très près, Eugène Chautems, de Monthey, distançant seul ses « concurrents », lesquels étaient du reste les premiers à l'applaudir. Il fut proprement éblouissant. Les acclamations ne furent pas ménagées non plus, au gré de leurs performances, aux 9 « viennent ensuite », infiniment méritants eux aussi.

Voici le classement individuel : 1. Eugène Chautems ; 2. Adrien Méléga, Martigny-Bourg ; 3. Emile Pahud, Martigny-Bourg ; 4. Duc André, Sion ; 5. Louis Pahud, Martigny-Bourg ; 6. Délez Gaston, Martigny-Bourg ; 7. Wicht André, Monthey ; 8. Plan Josy, Saxon ; 9. Lugon Marcel, Monthey ; 10. Kalbermatten Antoine, Monthey.

Par section, Martigny-Bourg — sympathique équipe — vient en tête, devant Monthey.

Avant la distribution des prix par M. Vuilloud, M. Charly Veuthey eut encore d'excellentes paroles pour remercier la section de St-Maurice de son accueil impeccable et faire un pertinent éloge de la gymnastique, qui exige de ceux qui s'y adonnent beaucoup d'efforts et de constance, les éliminatoires et les finales n'en étant que l'aboutissement après moult difficultés surmontées. Mais quel enrichissement pour eux, et par eux pour la Patrie, forté, fière — et chrétienne... Les mêmes compliments et sentiments furent ex-

SION. — S. F. M. — Nous rappelons à la population séduoise les dispositions des articles 10-15 des instructions du Département militaire fédéral d'août 1944 prévoyant, entre autres, l'obligation incombant : 1. à tous les gardes PA de faire l'acquisition d'un casque ; 2. à chaque service de feu (chaque propriétaire ou locataire), de faire l'acquisition d'un seau-pompe et de disposer, dans chaque pièce, de la grandeur normale, d'une quantité de 12 kg. de sable au minimum.

Les frais d'achat des casques et des seaux-pompe sont à la charge des propriétaires.

Les personnes qui ne se conforment pas aux instructions qui précèdent seront signalées à l'autorité militaire compétente qui prendra à leur égard les sanctions prévues.

Le chef du SFM.

VERNAYAZ. — Corr. — Grand spectacle ! Mouvement dans les rues... presse à l'entrée. En faveur du Don Suisse pour les victimes de la guerre, l'Harmonie, société de chant, nous offre une « soirée de gala ».

Dans la salle, joliment rénovée, trois coaps. Lentement, le velours vert du rideau s'entr'ouvre. Oh ! Sur la scène, en demi-cercle, des jeunes filles brunes, blondes, exquises, encadrées de messieurs. Le nombre des chanteurs impressionne, mais, davantage encore, leurs productions toutes impeccablement exécutées sous la direction de M. Marcel Revaz. Voix charmantes, morceaux choisis avec goût : du Boëller, Bovel, Doret, du Rameau, Gabrieli. Que de patience, de tact, d'art, tout cela représente !

Sous les applaudissements, les lumières se rallument. Les visages reflètent le contentement.

Mais, attention ! A nouveau l'obscurité s'empare de toutes les couleurs et formes. Nuit, sauf à la rampe.

En seconde partie du programme : « Adrien », petit drame en un acte. Pièce touchante, délicatement interprétée, dans laquelle Jean Miserez, recherché par la justice, s'attendrit brusquement sur deux pauvres vieillards qui masquent si bien leur débordante jeunesse. Par un stratagème, il leur évite une peine : celle d'assister à son arrestation. Puis vint : « Une bonne soirée », clou de la fête! Mesdames Lafeuille et Hocheppid ainsi que leurs respectables et dignes époux enlevèrent cet acte de Gehri avec un brio inimaginable. Ils évoluèrent sur les planches avec une aisance merveilleuse ! Quant

**Penalités ou amnistie fiscale ?**

Pour remplir correctement vos déclarations et bénéficier de l'amnistie, adressez-vous à la

**Société de Contrôle Fiduciaire**

Dr. J. Reiser, adm., SION, Av. de la Gare. 25 ans d'expérience et de tradition fiduciaire.

primés au cours d'une réception au local de la section de St-Maurice, sous le majorat de table enjoué de M. A. Schnorh, par M.M. Joseph Morend, conseiller, au nom de la Municipalité, qui sut insister avec bonheur sur la nécessité pour la jeunesse d'un esprit sain conditionné par un corps sain, Ch. Veuthey, qui lança un coup de clairon en faveur de la reprise des championnats à l'artistique dans leur ampleur de naguère, Auguste Schmidt, président de l'Association cantonale de gymnastique, qui dit le plaisir qu'il éprouva à cette « journée » et en félicita les animateurs et exécutants, Louis Borella, Eugène Chautems, Adrien Méléga, qui y allèrent de leurs brèves considérations techniques — ou, plus justement, de la souriante expression de leur satisfaction... soulignée par des chants, dont « Mon beau Valais » entonné par le monsieur Leresche...

Sur quoi, M. Louis Vuilloud, qui avait excusé MM. Paul Morand et Boll, mit le point final à la partie oratoire en donnant rendez-vous à tous pour le prochain championnat valaisan à l'artistique le 2 septembre, à St-Maurice encore. Les choses seront bien faites et nul doute qu'alors, toutes circonstances s'y prêtant mieux, la quantité du public sera directement proportionnelle à la qualité des exhibitions sportives où il est d'ores et déjà convié ! Et ce sera tant mieux pour tous...

m. g.

**Les concours de ski d'une garnison de forteresse**

Les concours d'une garnison, renforcée pour l'occasion, se sont déroulés, sans aucun accident, samedi et dimanche, à Bretaye.

Ils étaient placés sous le haut patronage du colonel L. Mamin, Cdt. de la garnison. On notait la présence du col. div. Grosselin qui, toujours jeune, skiait autant que les patrouilleurs sur les pentes du Chamossaire, du colonel-brigadier Monfort, des colonels L. Chamorel et Tschumy, de MM. les conseillers d'Etat Lucien Rubattel, Fama, Picot, Barrélet et Corboz, de M. H. Badoux, préfet du district d'Aigle. Le commandement des concours était assuré par le cap. M. Godat, le lt.-colonel Gillard et le cap. Ligeret. La presse fut extrêmement bien reçue par le lt.-colonel A. Peltier.

Voici les principaux résultats de ces concours : Course de fond. — Elite : 1. Patrouille scgt. Croset René. Landwehr : 1. Patr. pl. de Kalbermatten Pierre.

Course d'obstacles : idem. Descente-slamon individuel. — Elite : 1. Gaston Vuilleumier. Landwehr : 1. App. Georges Coquoq.

**Slalom géant du Col des Mines à Verbier**

Dimanche 25 se courra à Verbier le 2<sup>ème</sup> slalom géant du Col des Mines. La piste, longue de 3 km. 500 et avec une dénivellation de 700 mètres est dans un état magnifique et la lutte pour la première place sera chaude. La course ouverte aux dames, juniors et seniors, est dotée de deux challenges, l'un individuel pour le meilleur temps de la journée et l'autre par équipe de 4 coureurs, dont les 3 meilleurs comptent pour le challenge. L'assurance obligatoire pour tous les participants peut être contractée sur place. Les inscriptions doivent parvenir pour vendredi à 20 heures par écrit au président du club ou au No 66.172.

**Programme de la journée :**

8 et 10 heures : Messe ; 10 heures : distribution des dossards à l'Hôtel Alpina ; 11 h. 15 Dîner dans les hôtels (possibilité d'emporter le lunch) ; 13 h. : premier départ. 15 h. 80 : proclamation des résultats à l'Hôtel de la Rosa-Blanche.

au naturel... on pourrait croire que les disputes de ménage sont le fort de nos acteurs !...

Félicitations donc à tous les animateurs de ces agréables instants : président, directeur, metteur en scène, acteurs et à tous les membres de l'Harmonie. Votre fête fut une réussite et l'idée d'en offrir le bénéfice au Don national suisse est noble. Géo de Gady.

## A la Lonza, un ouvrier est pris entre deux wagons et meurt

(Inf. part.) — Un ouvrier de La Lonza, Viège, vient d'être victime d'un terrible accident. Occupé à la manœuvre d'un wagon, il fut pris entre deux tampons. Horriblement blessé, le malheureux dut être transporté à l'hôpital de district où il ne devait pas survivre à ses blessures et expira 40 minutes après son entrée dans l'établissement. Ce jeune homme, de 24 ans, jouissait de la considération générale. Il s'agit de Oswald Fescher.

### Triste fin d'une pauvre femme

(Inf. part.) — Mme Marie Mayor, de St-Martin, a été trouvée morte dans une écurie des Mayens de Randa. Les médecins constatèrent qu'elle portait des blessures dues peut-être à des coups donnés par les animaux qu'elle soignait ou a-t-elle été attaquée ? c'est ce que l'enquête établira. La pauvre vieille, âgée de 68 ans, montait chaque jour aux Mayens de Randa à une demi-heure du village pour y soigner le bétail.

### Le feu à Ayent

(Inf. part.) — Au village de Botyre (Ayent), le feu a complètement détruit une grange ainsi qu'une partie d'un racad. La police cantonale s'est rendue cet après-midi sur les lieux pour procéder à certaines investigations.

### Une femme râlant sur la chaussée

(Inf. part.) — On a trouvé, râlant sur la chaussée entre Bex et Massongex, Mme Rosalie Moreillon, 70 ans, habitant Bex. La malheureuse dut probablement faire un faux pas et tomba d'un mur. Le Dr Hoffmann ordonna son transport à la Clinique St-Amé, à St-Maurice, où l'on constata une blessure au côté gauche du visage et de multiples contusions.

### Fédération des Musiques du Valais Central

Profitant de la touchante cérémonie de la bénédiction du drapeau de la Société de Musique « La Fraternité » de Noës, les délégués des fanfares de la Fédération du Valais Central ont tenu, dimanche dernier, leur réunion annuelle sous l'experte présidence de M. Bérard de Bramois.

Dans un bel élan artistique, les délégués chargèrent la « Concordia » de Miège d'organiser, le 13 mai prochain, le 45e Festival des Musiques du Valais Central. Ces grandioses manifestations musicales, qui obtenaient toujours un grand succès chez nos populations villageoises, avaient dû être abandonnées depuis le début des hostilités.

Nous ne doutons pas que malgré les difficultés du moment, nos courageux musiciens de la Noble Contrée qui célèbrent également cette année le jubilé de leur Société, mettront tout en œuvre pour préparer une journée qui comptera parmi les mieux réussies et contribuera grandement au relèvement spirituel de notre petite mais belle Patrie.

## Bibliographie

### L'ILLUSTRE

Sommaire du numéro du 14 mars : Différents reportages du plus grand intérêt : Paris, quatre ans sous l'occupation. — Le monde arabe, article illustré d'Ed. Rossier. — Grande carte de l'Allemagne en deux couleurs avec article politique « Rendez-vous sur l'Elbe ». — « Pour la défense des étudiants » par Gabriel Rauch. — « Les archives internationales de musique populaire » par Noël Roger. — La Conférence de Yalta en images, documents de haute valeur. — « La Résurrection de l'Italie » par P.-E. Briquet. — « Les Alliés et l'occupation des pays du Rhin » par notre correspondant spécial du Front de l'Ouest. — La Conférence de Montreux. — Après les entretiens de Berne : « Une nouvelle orientation de notre politique économique » par Pierre Béguin. — Le peintre Théophile Robert. Et finalement une grande surprise pour nos lectrices abonnées : « Le Petit Illustré » de la mode avec plus de cent patrons Ringier.

### CURIEUX

Sommaire du numéro du 15 mars : Un grand reportage illustré sur « La renaissance de l'armée belge ». Dans ce même numéro, Ed. Perron évoque « Les deux ans que nous allons vivre » et Ch. Burky parle de « La convention de Berne ». Eddy Bauer examine la situation militaire internationale, et XXX expose ses déjà célèbres « Raisons de craindre et raisons d'espérer ». Avec « Journalistes à mitrailleuse », Jean Nocher poursuit l'épopée de la Résistance. Puis on trouvera un reportage exclusif, « La vie sur quatre roues », la suite du grand roman de Guillaume Champlite « Les Français », une incursion dans « Le Paris du théâtre », et un article qui montre l'occupation vue par le Parisien Jean Galtier-Boissière : « L'envers du décor ».

## ATTENTION AUX TIRS

Les 22 et 23 mars 1945, de 1330 à 1700, des exercices de grenades perforantes auront lieu à 550 mètres au nord de l'embouchure de la Morgé près d'Aproz.

Il est interdit de pénétrer dans la zone de tirs qui sera surveillée par des postes de défense. Chacun doit obtempérer à leurs ordres. Cdm. Section SECT, DCA, 190.

# Des armées alliées montent en ligne pour une offensive de large envergure

## Toute la côte de Poméranie occupée par les Russes

LONDRES, 20 mars. — Les derniers rapports font allusion à une nouvelle offensive alliée de grande envergure qui sera déclenchée d'ici quelques jours à l'Ouest. Après une période de tranquillité relative, trois armées alliées se sont alignées sur le Rhin entre Cologne et Nimègue.

Depuis la conquête de Cologne, la neuvième armée américaine et la première armée canadienne n'ont déployé qu'une activité restreinte, tandis que la première armée américaine n'utilisait que des moyens limités pour élargir sa tête de pont à l'est de Remagen.

Deux autres armées alliées viennent de monter à leur tour en ligne pour occuper les positions de départ : la deuxième armée britannique et la quinzième armée américaine. On signale, en outre, la présence de la première armée aéro-portée alliée qui n'est plus entrée en action depuis la bataille d'Arnhem. L'offensive aérienne préparatoire continue entre-temps avec des moyens de plus en plus puissants.

Tous les rapports soulignent, en outre, que des masses de véhicules motorisés, de chars blindés et de matériel de guerre affluent sur la rive occidentale du Rhin.

Q. G. EISENHOWER, 20 mars. — La bataille en cours entre la Sarre et le Rhin est entrée dans sa phase finale. La dernière poche allemande sera probablement éliminée d'ici quelques heures. Les colonnes blindées de la 3e armée américaine, qui ont pénétré dans le dispositif de couverture adverse sur un front d'une largeur de 100 km., ont morcelé les derniers détachements de la Wehrmacht en fuite vers le Rhin.

Un chaos indescriptible règne sur les routes qui mènent au fleuve à travers le Palatinat. D'innombrables colonnes comptant des dizaines de milliers de civils, évacués de la Sarre et de la vallée inférieure de la Moselle, sont en marche vers l'est.

Les dernières forces motorisées de Rundstedt, prises dans un étau, sont exposées à une destruction totale, si elles ne réussissent pas à se frayer

un passage en reprenant leur liberté de mouvements.

Les bombardiers et les chasseurs du 9e corps aérien américain et de la 1re flotte aérienne ont battu lundi les records précédents en effectuant 7000 départs pour opérer au-dessus du Palatinat.

Selon les premiers rapports, 6000 véhicules motorisés allemands, la plupart des camions, ont été détruits ou endommagés. Des trains entiers ont été la proie des flammes et plusieurs colonnes allemandes ont été anéanties par les chasseurs-bombardiers qui attaquent en piqué le long des routes de retraite. Les pilotes annoncent que les chauffeurs allemands ont abandonné leurs véhicules pour se réfugier dans les forêts avoisinantes.

\*\*\*

MOSCOU, 20 mars. — En Prusse-Orientale les combats ont été très violents et les Allemands ont été contraints d'abandonner trente nouvelles localités. Les Russes tiennent maintenant 25 km. environ de littoral ; au sud-ouest de Königsberg, des unités russes ont poussé jusqu'à proximité immédiate de l'embouchure de la Pregel. Au cours des dernières vingt-quatre heures les Russes ont fait plus de 2000 prisonniers et capturé 45 chars et canons chenillés, 236 canons, 350 mitrailleuses, 130 camions, 60 locomotives et 550 wagons. On se bat farouchement sur les fortifications qui défendent Königsberg.

Toute la côte de Poméranie, de la presqu'île de Hela à l'embouchure de l'Oder, est actuellement occupée par les Russes.

A Breslau, au cours de combats de rue acharnés, les Russes ont pénétré profondément dans le territoire de la ville par le nord et le sud. Les Allemands lancèrent plusieurs contre-attaques. La Luftwaffe continue à ravitailler la garnison de la capitale silésienne durant la nuit ; cependant une partie des parachutes, apportant du matériel et des vivres aux Allemands, chassés par le vent, tombent dans les lignes russes.

## L'état de siège en Allemagne

NEW-YORK, 20 mars. (Reuter). — Radio-New-York a annoncé que l'état de siège aurait été déclaré dans toute l'Allemagne.

## Nouvelles de France

(Service spécial du « Nouvelliste »)

### La grève des cinémas

ST-GINGOLPH, 20 mars. — La grève des cinémas s'est étendue à Grenoble. Toutes les salles de spectacles sont fermées depuis dimanche.

### Grave collision

ST-GINGOLPH, 20 mars. — Une grave collision s'est produite près d'Aix-en-Provence entre une auto et un camion. On déplore quatre morts et trois personnes grièvement blessées.

### Un Suisse s'évade de la prison d'Annecy

ST-GINGOLPH, 20 mars. — Le nommé Zwissig, de nationalité suisse, demeurant en dernier lieu à Berne, détenu à Annecy pour avoir passé clandestinement la frontière, s'est évadé dimanche de la prison d'Annecy, dans des circonstances qu'il n'a pas été possible d'établir.

## Chambres fédérales

### Les aérodromes civils

BERNE, 20 mars. (Ag.) — Le Conseil national aborde, mardi matin, la discussion générale sur les aérodromes civils.

De nombreux orateurs prennent la parole. Il s'agit du lieu, des raccordements, des subventions et du développement du trafic après la guerre.

M. Bärtschi, rad., Berne, combat la hâte avec laquelle on veut désigner Klotten comme l'aéroport intercontinental de demain. L'orateur estime que ce choix n'est nullement urgent et qu'il y a en faveur du choix de Utzenstorf nombre d'arguments qui méritent d'être sérieusement examinés.

M. Wey, rad., Lucerne, préférerait que l'arrêté ne soit pas muni de la clause d'urgence.

M. Cello, Chef du Département des postes et chemins de fer, répond aux différents orateurs. Il défend la clause d'urgence dans le cas particulier, vu l'importance du projet.

On peut dire qu'une lutte intense est engagée pour l'avenir du trafic aérien intercontinental.

M. Cello défend le choix de Klotten comme aérodrome intercontinental. Le choix s'impose parce que c'est là où il faut attendre le trafic aérien le

plus intense. Klotten est mieux placé que Utzenstorf, qui se trouve à 25 km. de la ville fédérale. Du point de vue financier et technique, l'aéroport de Klotten est plus avantageux que le projet bernois.

L'entrée en matière n'est pas combattue. La discussion des articles aura lieu mercredi.

### Les mesures de défense économique

Le Conseil des Etats aborde mardi matin le trentième rapport du Conseil fédéral sur les mesures de défense économique prises par lui au cours des derniers mois.

M. le conseiller fédéral Stampfli montre ensuite la gravité de notre situation en matière de charbon. Ni l'Allemagne, ni l'Amérique ou l'Angleterre ne veulent ou ne peuvent satisfaire nos besoins les plus urgents.

L'impossibilité de reconstruire nos réserves de charbon rend de nouvelles restrictions nécessaires.

Il n'est pas exclu que notre production industrielle soit partiellement paralysée. Nous espérons que le dernier mot n'a pas encore été dit. M. Stampfli conclut que les délégués suisses ont obtenu tout ce qu'il était possible d'obtenir. Les membres de notre délégation, notamment M. le ministre Stucki et le professeur Rappard, méritent nos remerciements. On peut être certain que les délégués étrangers feront leur possible pour obtenir l'agrément de leurs gouvernements aux accords de Berne.

Le Conseil des Etats approuve ensuite à l'unanimité le trentième rapport du Conseil fédéral.

## Divergences à Paris

PARIS, 20 mars. (AFP). — Le journal *Combat* assure que des divergences d'opinion sévissent au sein du gouvernement et qu'une crise ministérielle semble se dessiner. Il estime respectables les soucis du général de Gaulle de maintenir coûte que coûte l'union des Français et d'affirmer la stabilité gouvernementale, mais il constate que le Conseil des ministres de samedi dernier a fait ressortir cruellement combien l'union et la stabilité d'un gouvernement ne peuvent être que des façades masquant mal des opinions et des intérêts divergents.

Cette « esnèce de mensonge » sur quoi repose notre vie politique, précise le journal, sera son cancer. Ce mensonge, ce sont d'abord les ministres eux-mêmes qui pourraient aider à le dissiper. Ce n'est pas sans étonnement que nous voyons les membres du gouvernement les plus attaqués se réfugier derrière cette volonté de stabilité. A l'Assemblée consultative, ils peuvent subir l'assaut le plus dur sans inquiétude, persuadés qu'ils sont de leur parfaite impunité.

## Le trafic d'or Deux douaniers français et un garde-frontière suisse arrêtés

GENEVE, 20 mars. — Les douanes françaises ont découvert une très grosse affaire de trafic d'or qui durait depuis plusieurs semaines à la frontière genevoise. Deux douaniers français et un douanier suisse ont été arrêtés. D'après les premiers résultats de l'enquête, près de 300 mille louis d'or, représentant une valeur de un milliard de francs français ou dix millions de francs suisses auraient passé clandestinement la frontière à destination de la France. C'est la plus grosse affaire de ce genre découverte depuis le début de la guerre. Les trafiquants qui se procuraient les Napoléons en Suisse pour 36 francs suisses pouvaient les revendre en France à des prix variant entre 4 mille et 5 mille francs français ou 40 et 50 francs suisses. Ils ont pu ainsi réaliser des bénéfices appréciables.



Monsieur Marcel CHASSOT et sa petite, à Lausanne ;

Monsieur et Madame Joseph COQUOZ-DELEZ, à Salvan ;

Monsieur et Madame Marc COQUOZ-CHASSOT et leur fille, à Salvan ;

Monsieur et Madame Maurice COQUOZ-PARENT, à Genève ;

Monsieur et Madame Jean FOURNIER-COQUOZ, à Salvan ;

Monsieur et Madame Marc CHASSOT et leurs enfants, à Montana ;

Monsieur et Madame Marlus CHASSOT, à Lausanne ;

Monsieur et Madame Martin CHASSOT et leurs enfants, à Lausanne ;

Madame Olga BOURQUIN-CHASSOT, à Lausanne ;

Monsieur Henri DELEZ, à Salvan ;

Monsieur et Madame Jean COQUOZ et leur fils, à Monthey ;

Monsieur Alfred DECAILLET, à Salvan ;

Monsieur et Madame Joseph CHASSOT, à Orsonens ;

Monsieur et Madame Jean DECAILLET et leur fils, à Salvan ;

ainsi que les familles COQUOZ, REVAZ, GROSS, FOURNIER, BOCHATAY, à Salvan, et CHASSOT, à Orsonens, ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

## Madame Marcel CHASSOT

née Suzanne COQUOZ

leur chère épouse, maman, fille, sœur, belle-sœur, tante, nièce et cousine, que Dieu a rappelée subitement à Lui, à l'âge de 30 ans.

La messe de sépulture aura lieu à l'église St-Joseph (Prélaz, Lausanne), le vendredi 23 mars, à 10 heures 15.

Honneurs à 11 heures.

Domicile mortuaire : 8, Avenue Recordon.

R. I. P.



Le Scolasticat St-François a la douleur de faire part du décès de

## Monsieur Hippolyte FAURE

son dévoué et fidèle serviteur, pieusement décédé, le 19 mars, dans sa 80me année, muni des Sacraments de l'Eglise.

L'Office d'enterrement sera célébré le jeudi 22 mars, à 10 h. 30.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de faire-part.



Madame Cécile PILLET-PETOUD, à Ravoire ;

Madame et Monsieur Ferdinand GAY-BALMAZ, à Salvan, et ses enfants, à Genève ;

Madame et Monsieur Antoine LUGON et leurs enfants, à Martigny-Combe ;

Madame Veuve Cécile DIRIAN et ses enfants, en France ;

Monsieur Alphonse PILLET ;

Madame Veuve Adèle PETOUD, ses enfants et petits-enfants, à Ravoire et Lyon ;

Les familles PILLET, PETOUD, PIERROZ, GIROUD, ont la pénible douleur de faire part du décès de

## Monsieur Albert PILLET

leur bien-aimé époux, frère, beau-frère, oncle et cousin, survenu à Ravoire à l'âge de 55 ans, muni des Secours de la Sainte Religion.

L'ensevelissement aura lieu à Martigny le mercredi 21 courant, à 10 heures.

P. P. L.



Les enfants de Monsieur Jacques PRAZ, à Nendaz et Leytron, prient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont si généreusement témoigné leur sympathie dans leur grand deuil, de trouver ici l'expression de leur profonde reconnaissance. Un merci tout spécial à l'administration de Chassouré, à Riddez.